

ARRETE DU MAIRE

Objet : Extension du réseau souterrain basse tension par l'entreprise SPIE Citynetworks de SELESTAT - Rue Louis BAHNER.

Le Maire de la Ville de Sélestat

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
- Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire,
- Vu le code pénal,
- Vu les guides techniques signalisation temporaire - volume 3 (manuel du chef de chantier édité par le CERTU),
- Vu le règlement général de la circulation et du stationnement de Sélestat et ses avenants,
- Vu la demande de l'entreprise SPIE Citynetworks de SELESTAT d'effectuer, pour le compte d'ENEDIS-Châtenois, des travaux d'extension du réseau souterrain basse tension Rue Louis BAHNER,
- Vu l'arrêté 440.2023 du 27 septembre 2023,
- Considérant que pour des raisons de coordination il y a lieu de proroger l'arrêté n° 440.2023.

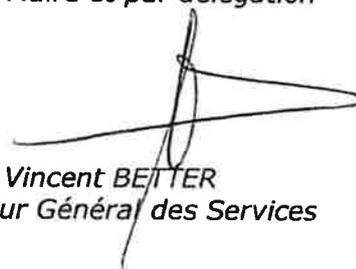
ARRETE

ARTICLE 1 - À compter du 07 octobre 2023 les dispositions de l'arrêté 440.2023 du 27 septembre 2023 sont prorogées jusqu'au 13 octobre 2023 inclus.

ARTICLE 2 - M. le Commandant de Police et M. le Directeur Général des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée à l'entreprise SPIE Citynetworks.

Sélestat, le - 6 OCT. 2023

*Le Maire
Pour le Maire et par délégation*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent BEITTE', written over a horizontal line.

*Vincent BEITTE
Directeur Général des Services*

DESTINATAIRES :

- M. le Commandant de Police ;
- M. le Directeur Général des Services de la Mairie ;
- Direction Général des Services - Registre des Arrêtés ;
- Service Aménagement Urbain - M. Frédéric VANBOCKSTAEL ;
- Police Municipale - M. Damien GUENARD ;
- SDIS 67 ;
- Centre Hospitalier - Service Réanimations (SMUR) ;
- SMICTOM ;
- Entreprise SPIE Citynetworks – Sélestat
- ENEDIS - Châtenois